

Déclaration de manifestation sportive

Contrat N°S019128.026H

À remplir et à envoyer au moins 1 mois avant la manifestation pour obtenir une attestation
risques.specifiques@gmf.fr

Faire apparaître obligatoirement dans l'objet du mail la référence suivante :
ASPTT / S019128.026H / demande d'attestation

NOM ET ADRESSE DU CLUB ORGANISATEUR	
N°TÉLÉPHONE	
MAIL	
NOM DE LA MANIFESTATION	
ACTIVITÉ(S) CONCERNÉE(S)	
DATE	
LIEU	
LE MATÉRIEL	Appartenant au club : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si non, à préciser :
LES INSTALLATIONS	Dans locaux du club : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si non à préciser :
NOMBRE DE PARTICIPANTS (dans la limite de 5.000 participants)	

LES GARANTIES	MONTANTS
<p align="center">RESPONSABILITE CIVILE</p>	<p>- Dommages Corporels : 10.000.000 €</p> <p>- Dommages Matériels et Immatériels Consécutifs à un dommage matériel ou corporel garanti : 1.600.000 €</p> <p>- Dommages Immatériels Non Consécutifs: 1.000.000 €</p> <p>Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels :</p> <p>- par sinistre ... 10.000.000 €</p> <p>- par année d'assurance ... 15.000.000 €</p>
<p>DEFENSE PENALE SUITE A ACCIDENT</p> <p>RECOURS SUITE A ACCIDENT</p>	<p>70.000 € /sin</p> <p>70.000 €</p>
<p>RESPONSABILITE CIVILE LOCATIVE (incendie, dégâts des eaux, cat.nat.) <input checked="" type="checkbox"/> <i>garantie non applicable aux chapiteaux et structures légères</i></p> <p>RECOURS DES VOISINS ET DES TIERS</p>	<p>1.000.000 € / sin</p> <p>5.700.000 € / sin</p>